

## Information générale

| Cours                          |  |
|--------------------------------|--|
| Titre                          | CRI3361-A-H24 - Prévention du crime                        |
| Nombre de crédits              | 3  |
| Sigle                          | CRI3361-A-H24  |
| Site StudiUM                   | <a href="#">CRI3361-A-H24 - Prévention du crime</a>        |
| Faculté / École / Département  | Arts et sciences / École de criminologie                   |
| Trimestre                      | Hiver  |
| Année                          | 2024   |
| Mode d'enseignement            | En présentiel  |
| Déroulement du cours           | Vendredi<br>8h30-11h30                                     |
| Charge de travail hebdomadaire | Présence au cours et environ 4h par semaine de préparation |

| Enseignant          |                       |                               |
|---------------------|-----------------------|-------------------------------|
| Jennifer A. Burnham | <b>Coordonnées</b>    | jennifer.burnham@umontreal.ca |
|                     | <b>Disponibilités</b> | Sur demande                   |

| Description du cours                    |   |
|---|---|
| <b>Description simple</b>               | Cadre théorique et évolution de la notion de prévention en criminologie. L'analyse de divers programmes et leur efficacité. L'élaboration de projet en prévention.  |
| <b>Description détaillée</b>            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Principales théories qui ont mené à l'élaboration des programmes de prévention du crime</li> <li>• Prévention développementale, prévention situationnelle, prévention communautaire et approche en santé publique</li> <li>• Évaluation et élaboration des programmes de prévention</li> </ul> <p>Problèmes actuels et prévention du crime</p> |
| <b>Place du cours dans le programme</b> | Cours offert au baccalauréat en criminologie (cours optionnel) et au baccalauréat en études policières et sécurité intérieure.  |

## Apprentissages visés

|                                  |  |
|----------------------------------|--|
| <b>Intentions pédagogiques</b>   | De façon générale, le cours vise à : <ul style="list-style-type: none"> <li>- initier étudiants et accroître leurs connaissances au sujet de la <b>prévention du crime</b>. L'emphase du cours sera mis sur <b>l'élaboration, l'implantation, l'analyse et l'évaluation de programmes</b> de prévention. Nous verrons également des programmes de prévention en lien avec des problématiques particulières.</li> </ul> |
| <b>Objectifs d'apprentissage</b> | À la fin du cours, l'étudiant :  |

- Aura acquis un bagage théorique utile pour élaborer des programmes en prévention et en comprendre les effets;
- Pourra dégager des leçons à partir des programmes de prévention qui ont fait l'objet d'une évaluation;
- Connaîtra les enjeux éthiques en prévention du crime;
- Maîtrisera les notions méthodologiques de base pour poser un regard critique sur les évaluations des programmes en prévention du crime;
- Aura acquis les connaissances nécessaires pour oeuvrer dans ce domaine.

## Calendrier des séances

|                 |                            |   |
|-----------------|----------------------------|---|
| 12 janvier 2024 | <b>Titre</b>               | Introduction  |
|                 | <b>Contenus</b>            | Présentation de l'enseignante et des étudiants<br>Présentation du cours   |
|                 | <b>Activités</b>           | Brise-glace<br>Présentation du plan de cours<br>Échanges et discussion<br>Plénière  |
|                 | <b>Lectures et travaux</b> | Avant le premier cours : prendre connaissance du plan de cours.   |
| 19 janvier 2024 | <b>Titre</b>               | Qu'est-ce que la prévention?  |
|                 | <b>Contenus</b>            | Définition de la prévention<br>Théories derrière les programmes de prévention<br>Distinction entre prévention primaire, secondaire et tertiaire |
|                 | <b>Activités</b>           | Exposé<br>Échanges et discussions<br>Plénières  |
|                 | <b>Lectures et travaux</b> | Pour le cours suivant : lecture de la semaine   |
| 26 janvier 2024 | <b>Titre</b>               | Prévention communautaire et approche en santé publique  |
|                 | <b>Contenus</b>            | Définitions<br>Théories<br>Enjeux et défis  |
|                 | <b>Activités</b>           | Exposé interactif   |
| 2 février 2024  | <b>Titre</b>               | Prévention développementale   |
|                 | <b>Contenus</b>            | Définitions<br>Théories<br>Enjeux et défis  |
|                 | <b>Activités</b>           | Exposé interactif   |
| 9 février 2024  | <b>Titre</b>               | Prévention situationnelle   |
|                 | <b>Contenus</b>            | Définitions<br>Théories<br>Enjeux et défis  |
|                 | <b>Activités</b>           | Exposé interactif   |
|                 | <b>Lectures et travaux</b> | Pour le cours suivant, lecture obligatoire  |
| 16 février 2024 | <b>Titre</b>               | Problèmes actuels de prévention   |
|                 | <b>Contenus</b>            | Quels sont les problématiques d'actualité et que peut-on faire pour les prévenir?   |

|                 |                            |  |
|-----------------|----------------------------|--|
|                 | <b>Activités</b>           | -Armes à feu<br>-Violence à caractère sexuel<br>-Cyber-criminalité<br>Exposé interactif<br>Exercice en classe            |
|                 | <b>Lectures et travaux</b> | Préparation pour l'examen Intra.   |
| 23 février 2024 | <b>Titre</b>               | Examen Intra (30%)   |
|                 | <b>Contenus</b>            | Évaluation   |
|                 | <b>Activités</b>           | Examen Intra, sans notes, en classe  |
| 1 mars 2024     | <b>Titre</b>               | L'élaboration et l'évaluation des programmes de prévention   |
|                 | <b>Contenus</b>            | Les étapes de la rédaction d'un programme de prévention<br>Les paramètres essentiels<br>L'évaluation de programmes       |
|                 | <b>Activités</b>           |  |
|                 | <b>Lectures et travaux</b> | Pour le cours suivant : lecture de la semaine  |
| 8 mars 2024     | <b>Titre</b>               | Semaine de lecture   |
|                 | <b>Contenus</b>            | Un moment pour se mettre à jour... et se reposer<br>Bonne semaine!   |
|                 | <b>Activités</b>           |  |
| 15 mars 2024    | <b>Titre</b>               | Cours libéré - Travail d'équipe  |
|                 | <b>Contenus</b>            | Les étudiants ont ce 3h pour s'assurer d'avoir un moment pour élaborer leur plan de travail et débiter leur préparation. |
|                 | <b>Activités</b>           | Travail en équipe  |
|                 | <b>Lectures et travaux</b> | Pour le cours suivant : lecture du livre obligatoire (Alexis, M. La couleur de ma différence) doit avoir été complétée.  |
| 22 mars 2024    | <b>Titre</b>               | La prévention appliquée  |
|                 | <b>Contenus</b>            | Un exemple d'animation d'une activité de prévention<br>Analyse d'un programme  |
|                 | <b>Activités</b>           | Mise en situation<br>Échange et discussion   |
| 29 mars 2024    | <b>Titre</b>               | Congé de Pâques  |
|                 | <b>Contenus</b>            |  |
|                 | <b>Activités</b>           |  |
| 5 avril 2024    | <b>Titre</b>               | Présentations orales des étudiants 1   |
|                 | <b>Contenus</b>            | Évaluation   |
|                 | <b>Activités</b>           | Présentations orales de 5 équipes  |
|                 | <b>Évaluation</b>          | La présentation en classe compte pour 20% de la note finale  |
| 12 avril 2024   | <b>Titre</b>               | Présentations orales des étudiants 2   |
|                 | <b>Contenus</b>            | Évaluation   |
|                 | <b>Activités</b>           | Présentations orales d'équipes   |
|                 | <b>Évaluation</b>          | La présentation en classe compte pour 20% de la note   |

|               |                   |   |
|---------------|-------------------|---|
|               |                   | finale  |
| 19 avril 2024 | <b>Titre</b>      | Présentations orales des étudiants 3                        |
|               | <b>Contenus</b>   | Évaluation  |
|               | <b>Activités</b>  | Présentation orale d'équipes                                |
|               | <b>Évaluation</b> | La présentation en classe compte pour 20% de la note finale |
| 26 avril 2024 | <b>Titre</b>      | Examen final (30%)  |
|               | <b>Contenus</b>   |   |
|               | <b>Activités</b>  |   |
|               | <b>Évaluation</b> | Examen final à faire sur Studium - 30% de la note finale.   |

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## Évaluations

### Calendrier des évaluations

|                 |  |   |
|-----------------|--|---|
| 23 février 2024 | <b>Activité</b>                        | Examen intra : vise la matière des cours allant jusqu'au 16 février inclusivement.<br>Il s'agit d'un examen à livres fermés.<br>Il vise à évaluer la connaissance des étudiants par rapport à la matière étudiée en classe.   |
|                 | <b>Objectifs d'apprentissage visés</b> | À la fin du cours, l'étudiant :<br>- aura acquis un bagage théorique utile pour élaborer des programmes en prévention et en comprendre les effets;<br>- maîtrisera les notions méthodologiques de base pour poser un regard critique sur les évaluations des programmes en prévention du crime. |
|                 | <b>Critères d'évaluation</b>           | L'examen sera composé de trois sections :<br>1. Cinq questions à choix multiples<br>2. Dix questions à réponses courtes<br>3. Deux questions à développement  |
|                 | <b>Pondération</b>                     | Cette évaluation comptera pour 30% de la note finale du cours.  |
| 5 avril 2024    | <b>Activité</b>                        | Travail de session en équipe 4.<br>Rédaction et animation d'un programme de prévention.   |
|                 | <b>Objectifs d'apprentissage visés</b> | L'étudiant aura acquis les connaissances nécessaires pour oeuvrer dans le domaine de la prévention<br>Il aura également acquis un bagage théorique utile pour élaborer des programmes en prévention et en comprendre les effets   |
|                 | <b>Critères d'évaluation</b>           | La grille d'évaluation sera disponible sur Studium au cours 8 (1er mars 2024).  |
|                 | <b>Pondération</b>                     | Ce travail compte pour 40% de la note finale divisée de la manière suivante:<br>20% pour la présentation en classe<br>20% pour le travail écrit   |

|               |  |   |
|---------------|--|---|
| 26 avril 2024 | <b>Activité</b>                        | Examen final : l'étudiant démontre qu'il a bien compris les concepts présentés dans le cours et qu'il est capable de les manipuler dans le cadre de son travail.  |
|               | <b>Objectifs d'apprentissage visés</b> | Connaître les enjeux éthiques en prévention du crime;<br>Maîtriser les notions méthodologiques de base pour poser un regard critique sur les évaluations des programmes en prévention du crime.   |
|               | <b>Critères d'évaluation</b>           | L'examen consiste en l'évaluation d'un programme de prévention. Vous devrez prendre connaissance du programme et répondre à des questions afin de l'évaluer et de démontrer que vous comprenez bien les enjeux éthiques.<br>Vous avez droit à toutes vos notes pour cet examen. L'examen est disponible sur Studium. Vous disposez de 3h pour le faire mais vous pouvez choisir le moment où vous l'ouvrez dans une fenêtre de 72h. |
|               | <b>Pondération</b>                     | Cette évaluation compte pour 30% de la note finale.   |

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## Consignes et règles pour les évaluations

|                                 |  |
|---------------------------------|--|
| <b>Absence à une évaluation</b> | L'absence lors d'un examen entraîne automatiquement la note de 0.  |
| <b>Dépôts des travaux</b>       | La remise des travaux se fait sur Studium, dans la section prévue à cet effet. L'article 9.7b relatif à la remise en retard de travaux s'applique, soit 10% de retranché pour le premier jour de retard et 5% pour chacun des quatre jours suivants. |
| <b>Matériel autorisé</b>        | Lors de l'examen intra, aucun matériel n'est permis.<br>Lors de l'examen final, l'étudiant peut utiliser tout le matériel du cours.  |
| <b>Qualité de la langue</b>     | Un maximum de 10% peut être soustrait en raison de fautes d'orthographe.   |
| <b>Seuil de réussite exigé</b>  | Pour obtenir la note de passage, l'étudiant doit avoir obtenu la note cumulative de 50/100.  |

## Rappels

### Utilisation des technologies en classe

|   |   |
|---|---|
| <b>Enregistrement des cours</b>   | L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignante au moyen du formulaire prévu à cet effet<br><a href="https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx">https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx</a> Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement. |
| <b>Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents</b> | À moins de situations particulières, les présentations du cours seront déposées sur Studium au plus tard 48h avant le cours.  |

## Ressources

### Ressources obligatoires

|                  |  |
|------------------|--|
| <b>Documents</b> | (2023) ALEXIS, McNoell, La couleur de ma différence. Édition Héritage. 114 page. |
|------------------|--|

**Ouvrages en réserve à la bibliothèque**      Aucun

## Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

[Centre de communication écrite](#)

[Centre étudiant de soutien à la réussite](#)

[Services des bibliothèques UdeM](#)

[Soutien aux étudiants en situation de handicap](#)

## Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

### Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

**Règlement des études**      [Règlement des études de premier cycle](#)

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

[Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales](#)

**Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap**      [Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap](#)  
[Demande d'accommodement et responsabilités](#)

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école

### Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

[Site Intégrité](#)

[Les règlements expliqués](#)

